

# Une télé qui parle de la vraie vie des gens



**SARCELLES, LE 6 NOVEMBRE.** Jean-Marie Sross et Nabil Koskossi (de gauche à droite), de l'association Droits de cité, veulent créer une web-télé, Sarcelles TV, qui permettra aux habitants de la ville de s'exprimer. (L.P.B.A.)

**U**N NOUVEAU média à Sarcelles « qui parle de la vraie vie des habitants » ? C'est le projet que l'association locale Droit de cité s'apprete à lancer à la fin de l'année. Sarcelles TV, le nom probable de cette télé locale, diffusera ses programmes sur Internet. « Les grands médias ne viennent ici que lorsque ça brûle, condamne Nabil Koskossi, le président de l'association. Dans leurs reportages, ils donnent le plus souvent une image misérabiliste et très mauvaise de la vie dans nos quartiers populaires. Et ils n'interviewent que les notables locaux ou leurs colleurs d'affiches. Du coup, les habitants se sentent dévalorisés. Et le peu de journaux ou de télé qui savent raconter la vraie vie des Sarcellois ne suffit pas toujours à renverser la vapeur. »

Pour refléter au mieux le quotidien des habitants, Droit de cité a une idée : leur confier des caméras

afin qu'ils puissent tourner leurs propres sujets et s'exprimer sur les thèmes qui les préoccupent : le chômage, le logement, les traditions, la mémoire des anciens du Grand Est... Ils pourront aussi utiliser leurs caméscopes, clés USB et téléphones portables

*« Etre un média indépendant qui donne la parole à ceux qui en sont privés »*

« Attention, nous modérerons le contenu de ces tranches de vie, clips et autres reportages, explique Jean-Marie Sross, le trésorier de Droit de cité. La participation des habitants est indispensable : Sarcelles est composé d'un tissu associatif et artistique très riche, mais tout cela n'est pas assez mis en valeur. Nous voulons être un média indépendant qui

donne la parole à ceux qui en sont privés et aussi rapprocher les quartiers entre eux : une nécessité lorsque l'on sait par exemple que certains groupes de rap basés à plusieurs endroits de Sarcelles ne se connaissent pas ! » « Ce projet est le prolongement de l'action contre les discriminations que nous menons notamment pour que les jeunes de l'est du Val-d'Oise aient davantage accès aux badges autorisant à travailler sur la plate-forme de Roissy », ajoute Nabil Koskossi.

Pour monter cette webtélé, Droits de cité a d'ailleurs décroché une subvention du conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre de sa politique de lutte contre les inégalités et les discriminations. « Nous attendons la réponse d'autres collectivités locales », précise Nabil Koskossi.

**BÉNÉDICTE AGOUDETSE**

Renseignements :  
contact@sarcelles-tv.com